

Critique 889/890 526-538
2021

Militants des libertés numériques et tournant « illibéral » d'Internet

Edward Snowden
Mémoires vives

Traduit par Étienne Menanteau
et Aurélien Blanchard.

Paris, Éd. du Seuil,
2019, 384 p. ;
Point Documents,
2020, 456 p.

Félix Tréguer
L'Utopie déchue
Une contre-histoire
d'Internet xv^e-xx^e siècle

Paris, Fayard,
2019, 350 p.

Internet et les technologies numériques ont, pendant un temps, semblé incarner les principaux droits et libertés associés au libéralisme politique. La floraison de multiples start-ups innovantes au sein d'un environnement ouvert et concurrentiel consacrait la liberté d'entreprendre. L'accès de tous à la prise de parole publique démocratisait la liberté d'expression et battait en brèche la domination des grands médias. Le développement d'un nouvel espace, «immatériel», transnational, le cyberspace, érodait la capacité des États à contraindre et surveiller les individus.

Si de telles idées pouvaient sembler crédibles à la fin des années 1990 et sans doute encore dans les années 2000, elles paraissent aujourd'hui témoigner d'un optimisme technophile naïf, abondamment démenti par les faits. Avec l'essor des GAFAM¹, la concentration du pouvoir économique a été portée à des niveaux rarement atteints dans l'histoire du capitalisme. Autre conséquence néfaste (parmi d'autres) : quelques plateformes, essentiellement Google et Facebook,

1. Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft.

détiennent une énorme capacité de contrôle sur la parole en ligne et sa diffusion. Quant à l'émancipation par rapport au pouvoir étatique, la contribution des technologies numériques à des formes renouvelées de surveillance (*via* la récolte de données, les technologies d'identification biométrique, l'utilisation de drones, etc.) a démontré son caractère largement illusoire. Voilà pourquoi il ne semble guère exagéré d'évoquer aujourd'hui un véritable tournant « illibéral » d'Internet. Une telle observation est douloureuse, elle est même d'une amère ironie si l'on repense aux espoirs qu'il a suscités.

Deux ouvrages récents s'efforcent de faire un bilan lucide des espoirs naguère associés à Internet et de réfléchir aux moyens de les faire renaître dans le contexte actuel. Le premier est l'autobiographie publiée en 2019 par le lanceur d'alerte Edward Snowden², connu pour avoir révélé et abondamment documenté la surveillance numérique de masse exercée par la NSA (*National Security Agency*) et les services de renseignement « amis » au sein des *Five Eyes*³. Le second ouvrage, *L'Utopie déchue*⁴, a été publié la même année par Félix Tréguer, chercheur et membre de l'association française La Quadrature du Net. Ces deux livres sont de facture assez différente. Le premier est une autobiographie, du type de celles que de nombreuses célébrités publient dès lors qu'un niveau de notoriété suffisant leur permet d'espérer qu'un large public s'intéressera aux détails de leur vie intime et personnelle. Le deuxième ouvrage est avant tout un travail de recherche, issu d'une thèse de science politique consacrée aux transformations de l'espace public, du xv^e siècle à nos jours.

Les deux volumes ont aussi plusieurs points communs. Ils ont été écrits par des acteurs directement engagés, comme militants, dans la défense des libertés numériques. Ils sont en outre symptomatiques du retournement déjà évoqué : chacun offre un récit d'illusions perdues et d'espoirs brisés, l'histoire d'une « utopie déchue », pour reprendre l'expression de Félix Tréguer. Ils racontent l'énergie qu'un certain nombre d'acteurs, souvent issus de milieux techniques, ont déployée

2. *Mémoires vives*, titre désormais abrégé en *MV*.

3. On désigne ainsi les services de renseignement des États-Unis, du Canada, du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

4. Titre désormais abrégé en *UD*.

dans la construction d'un environnement numérique propre à renforcer les libertés, et la manière dont leur vision s'est heurtée aux volontés de régulation étatique puis au développement d'un capitalisme numérique incarné par les GAFAM.

Les États occidentaux⁵ ont largement participé au tournant « illibéral » d'Internet. Ils ont utilisé les technologies numériques pour renforcer leurs capacités de surveillance et de contrôle. C'est en partant d'un tel constat qu'il est possible de réfléchir aux principales caractéristiques du militantisme en faveur des libertés numériques depuis les années 1990 : ancré dans les valeurs historiques du libéralisme politique, il semble rencontrer ses limites du fait de son tropisme technophile mais aussi d'une focalisation trop exclusive sur la domination étatique.

L'utopie d'Internet et l'héritage des Lumières

Comme le rappelle Félix Tréguer, l'« utopie d'Internet » désigne la conviction, portée par des « pionniers », que le monde numérique constitue un espace d'émancipation par rapport aux pouvoirs politiques et économiques institués. Leur projet fut de bâtir « un réseau de communication vécu à distance des États et d'un capitalisme prédateur ; une technologie proprement révolutionnaire allant dans le sens de l'émancipation » (*UD*, p. 8). Ce projet entretient des liens étroits avec la culture *hacker* au sein de laquelle prédomine depuis les années 1960 un fort attachement à l'autonomie individuelle, à la vie privée, à la liberté d'expression, à la méritocratie ou encore à l'auto-organisation de collectifs, toutes valeurs qui s'opposeraient aux pesanteurs statutaires et hiérarchiques⁶. Ces valeurs se sont épanouies aux États-Unis dans les années 1970 et 1980, souvent à l'intersection du monde scientifique et des milieux contre-culturels. Elles ont accompagné l'émergence d'Internet, du micro-ordinateur et de bon nombre d'innovations techniques de la période.

5. Je laisserai ici de côté les exemples chinois et russes qui vont globalement dans le même sens, mais posent des questions spécifiques.

6. Voir S. Levy, *Hackers. Heroes of the Computer Revolution*, 1984 ; *L'Éthique des hackers*, trad. G. Torjman, Paris, Éditions Globe, 2013.

Elles ont perduré au sein de divers mouvements sociaux liés à l'informatique, l'un des plus emblématiques étant celui du logiciel libre (*free software*) né en 1983 au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

L'utopie d'Internet est aussi l'héritière du libéralisme politique. Cela ne signifie pas que tous les *hackers* sont des «libéraux» au sens où ils seraient «favorables aux entreprises et au libre-échange», ou bien partisans de la gauche progressiste. Cela veut dire que, par-delà la diversité de leurs sensibilités politiques, les *hackers* partagent un socle commun de valeurs issues du libéralisme politique des Lumières. On peut en ce sens associer l'utopie d'Internet à un «libéralisme informationnel⁷» défendant les principes constitutifs de la modernité occidentale dans un contexte sociotechnique d'abord prometteur, puis devenu menaçant.

La défense de ces principes a toujours été présentée par Edward Snowden comme le ressort principal de ses actions, ce pour quoi il a risqué sa liberté personnelle afin de défendre celles des autres. Il souligne ainsi «que l'on ne peut juger de la liberté d'un pays qu'à la façon dont y sont respectés les droits de ses ressortissants, lesquels délimitent le pouvoir de l'État [...]» (MV, p. 15). Il va jusqu'à écrire que l'«opposition entre autoritarisme et démocratie libérale est à [s]on avis le principal conflit idéologique qui traverse notre époque» (MV, p. 231). Il revient également sur la manière dont Internet, au début des années 2000, incarnait pour lui «les idéaux dont se réclament les Américains de façon plus authentique et achevée que leur pays lui-même» (MV, p. 122). Dans un passage assez amusant de ses *Mémoires*, il décrit notamment sa fascination pour le texte de la Constitution des États-Unis et la lecture assidue qu'il en faisait parfois à la cafétéria, au déjeuner, déclenchant la stupéfaction de ses collègues au sein de la communauté du renseignement. Dans son récit, Snowden ne cesse de clamer son attachement inconditionnel aux libertés fondamentales telles qu'elles sont formulées dans les grands textes de la démocratie américaine. Il accorde une place prépondérante au droit à la vie privée, définie comme «cet espace négatif ou potentiel

7. Voir B. Loveluck, *Réseaux, libertés et contrôle. Une généalogie politique d'Internet*, Paris, Armand Colin, 2015.

inaccessible au gouvernement» (MV, p. 232) et, plus généralement, à toutes les dispositions qui protègent les individus de «la capacité du gouvernement à exercer son pouvoir et organiser sa surveillance» (MV, p. 256).

Une défense des «libertés négatives»

Bien qu'il ne faille évidemment pas lire son ouvrage comme un traité de théorie politique, Snowden fait tout de même l'éloge de ce qu'on a coutume d'appeler les «libertés négatives», au sens où Isaiah Berlin les a définies dans la lignée de Benjamin Constant. Il défend l'existence d'un espace de non-ingérence où l'individu peut agir sans être espionné ni contraint par l'État. Le philosophe Aurélien Berlan suggère même que Snowden serait «le dernier martyr de cette conception qui identifie liberté et vie privée⁸». Une vision analogue de la liberté se retrouve en fait chez de nombreux défenseurs des libertés numériques, parmi les plus éminents. Richard Stallman présente par exemple les quatre droits du logiciel libre – exécuter, copier, étudier, modifier les programmes – comme des libertés fondamentales devant être garanties quelles que soient les finalités poursuivies par les utilisateurs et les formes d'organisation (des plus démocratiques aux plus autoritaires) adoptées par les collectifs de développeurs. Dans cette mesure, certains commentateurs estiment aussi que ces «quatre libertés définies par Stallman sont des libertés négatives⁹». On soulignera, comme le fait Félix Tréguer, que le fondateur de Wikileaks, Julian Assange, est également «un ardent défenseur de la vie privée» (UD, p. 265), ce qui n'est nullement contradictoire avec la volonté de rendre les pouvoirs politiques plus transparents. Contrairement à ce qu'on entend souvent, ses conceptions – transparence du pouvoir, opacité des individus – se situent bien dans la lignée du libéralisme politique de Bentham, Constant ou Kant.

8. A. Berlan, «Snowden, Constant et le sens de la liberté à l'heure du désastre», *Terrestres*, n° 10, décembre 2019, URL: <https://www.terrestres.org/2019/12/20/snowden-constant-et-le-sens-de-la-liberte-a-lheure-du-desastre/>.

9. B. Guerry, «Au-delà des licences libres?», 17 février 2021, URL: <https://bzg.fr/au-dela-des-licences-libres.html/>.

Les raisons d'un échec

Le mouvement de défense des libertés numériques, tel qu'il existe depuis plus de trente ans, est donc un mouvement « classiquement » libéral, au sens où il défend les grands principes du libéralisme politique formulés aux XVIII^e et XIX^e siècles. Or il est patent que, par bien des aspects, les démocraties occidentales ont pris ces dernières années un tournant « illibéral » auquel les technologies numériques, bien qu'elles ne puissent en être tenues pour uniques responsables, ont largement contribué. Chez nombre de militants du numérique, il en résulte une forme de nostalgie pour l'Internet des années 1990. Snowden considère ainsi que, grâce à l'essor du Net, « les années 1990 [ont] engendré l'anarchie la plus agréable et la plus réussie [qu'il ait] connue » (MV, p. 53). Un pionnier français du Réseau comme Laurent Chemla ne dit pas autre chose lorsqu'il relève qu'il a « connu Internet un peu avant tout le monde, quand c'était encore le Far West, l'Eldorado, l'Utopie¹⁰ ». Tout l'intérêt de l'ouvrage de Félix Tréguer est de fournir une analyse des raisons pour lesquelles cette utopie d'Internet, malgré l'héroïsme d'Edward Snowden et d'autres pour la défendre, s'est peu à peu retournée en son contraire.

Je retiendrai ici deux éléments principaux de son analyse. Le premier est le biais technophile de la plupart des militants engagés, souvent informaticiens (comme E. Snowden, R. Stallman et J. Assange) et marqués par la culture *hacker*. Il en a résulté une tendance assez systématique à considérer les solutions techniques (logiciels libres, outils de chiffrement, méthodes d'obfuscation, architectures décentralisées) comme les plus efficaces pour protéger les libertés en ligne. Cette inclination est nette en matière de protection de la vie privée. Depuis l'émergence du mouvement *cyberpunk* et la publication en 1991 du logiciel de chiffrement des courriers électroniques PGP (*Pretty Good Privacy*), la cryptographie est perçue par de nombreux *hackers* comme le meilleur moyen de défendre le droit à la vie privée contre la surveillance étatique. On peut faire une analyse analogue en ce qui concerne la liberté d'expression. Dans une citation restée célèbre, l'informaticien John Gilmore avait déclaré au

10. L. Chemla, *Confessions d'un voleur*, Paris, Denoël, 2002, p. 12.

magazine *Time* que « le Net interprète la censure comme un dysfonctionnement et la contourne¹¹ ». On ne saurait mieux synthétiser la conviction, souvent puissante, selon laquelle les caractéristiques techniques d'un réseau suffiraient à préserver certaines libertés. Du reste, dans son ouvrage, Edward Snowden affirme lui-même que « c'est aux développeurs indépendants de *software* et de *hardware open source* » de fournir « des protections des libertés civiles que la loi ne peut ou ne veut garantir » (MV, p. 367).

Mon propos n'est pas ici de nier l'importance des nombreuses initiatives techniques en faveur des libertés, ni les avancées décisives qu'elles ont pu permettre. Mais il faut souligner les limites du « solutionnisme technologique » qui caractérise autant l'idéologie de la Silicon Valley¹² que les représentations de certains de ses principaux critiques. Outre qu'elle peut conduire à délaissier le combat politique et judiciaire, cette vision fait obstacle à l'émergence d'un questionnement plus fondamental sur le rôle de l'informatisation dans l'érosion des libertés ainsi que sur le coût social et environnemental des technologies numériques. Dès lors qu'un « découplage entre pouvoir et informatique paraît moins probable que jamais », comme le souligne Félix Tréguer, il devient « urgent d'articuler les stratégies classiques à un refus plus radical opposé à l'informatisation du monde » (UD, p. 397).

Un second aspect décisif du mouvement de défense des libertés numériques tel qu'il s'est déployé depuis une trentaine d'années, est sa focalisation sur la domination étatique. « Il est vite devenu clair que le gouvernement, mon employeur, était l'adversaire », écrit Edward Snowden lorsqu'il retrace son engagement personnel (MV, p. 300). On peut considérer que cette phrase a valeur de généralité partagée par de nombreux autres critiques des dérives de l'Internet. Au moins depuis la célèbre « déclaration d'indépendance du cyberspace » rédigée par John Perry Barlow en 1996, l'État a été perçu comme le principal fossoyeur des libertés et Internet, comme une zone d'autonomie à dégager de son emprise. Ces

11. J. Gilmore, dans P. Elmer-Dewitt, « First Nation in Cyberspace », *Time*, 6 décembre 1993.

12. Voir E. Morozov, *To Save Everything Click Here. The Folly of Technological Solutionism*, Londres, Allen Lane, 2013.

convictions ont eu des conséquences importantes sur les stratégies militantes mises en œuvre par les défenseurs des libertés numériques. Elles les ont notamment conduits, particulièrement aux États-Unis, à conclure des alliances avec les grands acteurs de la Silicon Valley, afin de résister aux régulations gouvernementales.

Toute l'histoire de l'EFF (*Electronic Frontier Foundation*), la principale organisation américaine de défense des libertés en ligne, en témoigne. Co-fondée en 1990 par Barlow, véritable héros de la contre-culture des années 1960, et par deux informaticiens ayant brillamment réussi en affaires (John Gilmore et Mitch Kapor), elle a toujours cherché des appuis au sein de l'industrie pour faire avancer ses causes. Dans un article bien documenté, le journaliste indépendant Yascha Levine décrit ainsi l'EFF comme « le plus ancien et le plus influent des lobbys américains de l'industrie d'Internet – une organisation qui a joué un rôle majeur dans la construction de l'Internet commercial tel que nous le connaissons et, de plus en plus, le haïsons¹³ ». Au-delà du seul exemple emblématique de l'EFF, il a existé, au moins jusqu'aux années 2010, une alliance objective entre les militants des libertés numériques et les gros acteurs de l'informatique et du Web, unis contre des adversaires communs : l'État, mais aussi les « vieilles » industries culturelles et les opérateurs de télécommunication. Philip Zimmermann, le créateur de PGP, a ainsi souligné que l'autorisation par les États-Unis des technologies de chiffrement avait moins à voir avec la protection des libertés fondamentales qu'avec la protection des intérêts de l'industrie informatique. Comme le remarque Félix Tréguer, des droits nouveaux n'ont en réalité été concédés « que dans la mesure où ils coïncidaient avec de puissants intérêts économiques » (*UD*, p. 231).

Il ne s'agit pas de suggérer que ces alliances avec l'industrie auraient nécessairement « sali » le combat en faveur des libertés numériques mais de voir en quoi elles ont pu altérer sa lucidité et obérer son efficacité. Cet appui industriel a longtemps conduit les militants des libertés numériques à négliger le déploiement d'un puissant « capitalisme de surveillance¹⁴ »

13. Y. Levine, « All EFF'd Up », *The Baffler*, n° 40, juillet 2018.

14. Voir S. Zuboff, *L'Âge du capitalisme de surveillance*, Paris, Zulma, 2020.

en raison de leur focalisation presque exclusive sur le développement, bien réel au demeurant, d'un « État de surveillance ». Force est de constater, cependant, que cette focalisation n'a pas permis de contenir l'essor des pratiques de contrôle et de surveillance par les forces de police et les agences de renseignement. Par ignorance des affinités entre les États (en premier lieu les États-Unis) et les multinationales du numérique, les défenseurs des libertés numériques se sont privés d'une claire compréhension des ressorts de la surveillance et de certains moyens de la combattre. Fait d'autant plus étonnant que l'une des principales révélations d'Edward Snowden, en 2013, avait été, précisément, de mettre en lumière la porosité entre les entreprises de la Silicon Valley et la NSA, notamment dans le cadre du programme dit PRISM. Toutes les conséquences de cette situation n'ont pourtant pas été tirées dans la mesure où certaines organisations, comme l'EFF, ont continué après cette date à recevoir d'importantes donations d'entreprises comme Google¹⁵. Combattre les ennemis objectifs de la cause qu'on défend avec leur propre argent ne peut que s'avérer problématique, tant du point de vue de la cohérence que de celui de l'efficacité.

Vers une reconfiguration du champ militant ?

Au stade actuel de cette histoire, on peut s'interroger sur l'avenir du mouvement de défense des libertés numériques. Celui-ci s'est déployé depuis les années 1990 sur les bases à la fois d'une grande homogénéité sociologique, puisqu'il a été porté essentiellement par des informaticiens blancs issus de la culture *hacker*, et d'une grande homogénéité idéologique, dans la mesure où il a trouvé son inspiration dans les principes historiques du libéralisme politique, parfois enrichis par l'expérience libertaire de la contre-culture des années 1960. Il se pourrait que cette double homogénéité soit en train de voler en éclats. D'une part, il apparaît de plus en plus clairement que la sous-représentation des femmes et des minorités raciales au sein de ces milieux n'est ni souhaitable, ni tenable¹⁶. D'autre part, la matrice libérale consti-

15. Voir à ce sujet l'article cité de Yascha Levine.

16. Voir par exemple C. Dunbar-Hester, *Hacking Diversity. The*

tutive de ces mouvements est de plus en plus questionnée à mesure que de nouveaux enjeux se présentent. Le capitalisme numérique occasionne en effet un recul de certaines libertés mais il exacerbe aussi les injustices économiques (précarisation du travail, extrême polarisation des revenus, évasion fiscale), sociales (discriminations algorithmiques des minorités, renforcement des stéréotypes et des discours de haine en ligne) et environnementales (délocalisation des nuisances écologiques, augmentation de la facture énergétique).

Face à cette situation, la focalisation exclusive sur les libertés négatives ne semble plus pertinente, non pas tant parce que les questions économiques, sociales et environnementales auraient par nature une priorité normative sur les questions de libertés individuelles, mais parce que les premières sont étroitement imbriquées avec les secondes. Ainsi, défendre les libertés en ligne sans analyser le pouvoir économique des GAFAM et son intrication avec l'État ne peut que rendre le discours critique inoffensif et l'action politique inopérante. Comment critiquer la surveillance étatique sans documenter la manière dont celle-ci s'appuie sur les technologies développées par de grandes firmes privées? Comment lutter contre les entorses à la liberté d'expression sans analyser les enjeux économiques de la modération pour les plateformes et son externalisation à des travailleurs précaires? Comment préserver la vie privée en ligne sans mettre en cause des stratégies de profit qui font de l'exploitation massive des données personnelles une nécessité économique structurelle? Les libertés en ligne sont vouées à s'émousser dans un monde où le pouvoir des GAFAM n'est pas fermement régulé, où de multiples formes de domination perdurent et où l'approfondissement de la crise écologique pourrait favoriser un raidissement des États, qu'il prenne la forme du national-populisme ou du libéralisme autoritaire. Bref, la défense des libertés négatives ne suffit pas – pas même à garantir leur propre préservation.

La distinction entre libertés négatives et positives est fragile, elle est largement remise en cause par la philosophie politique contemporaine. Dans la mesure où les libertés dites «négatives» nécessitent toujours, afin d'être protégées

Politics of Inclusion in Open Technology Cultures, Princeton, Princeton University Press, 2019.

et appliquées, l'intervention d'instances étatiques dont le fonctionnement est financé par l'impôt (appareil judiciaire, administrations, etc.), elles ont toujours, de fait, une dimension «positive». Comme le soulignent Stephen Holmes et Cass R. Sunstein, «aucun droit n'est simplement un droit à ce que les autorités publiques nous laissent tranquilles; tous les droits demandent une réponse positive de la part du gouvernement¹⁷». De surcroît, soutenir que le seul rôle de l'État serait de garantir les libertés négatives revient non seulement à nier que les inégalités et les dominations héritées empêchent certains de jouir pleinement de ces libertés, mais aussi à dénier à la collectivité la possibilité démocratique de mener des projets de long terme. À cette lumière, les positions d'Edward Snowden apparaissent contestables, largement imprégnées qu'elles sont par une idéologie libertarienne du *small government*.

On notera pour conclure que l'on peut s'attendre, dans les années à venir, à une certaine reconfiguration du champ militant organisé autour de la défense des libertés numériques; peut-être celle-ci a-t-elle du reste déjà commencé. Deux exemples permettent de le suggérer. Le premier concerne les débats en cours au sein du mouvement du logiciel libre, autour de la mise en place de nouvelles licences, débats qui rompent avec les quatre libertés négatives qui le définissent historiquement. L'idée est de conditionner l'utilisation de certains logiciels au respect de principes éthiques généraux (ne pas nuire à autrui par exemple) ou de finalités économiques et sociales (la défense de modèles d'entreprises coopératives par exemple), afin d'empêcher que ces programmes puissent servir certains acteurs ou certains objectifs jugés condamnables. En revenant ainsi sur l'agnosticisme politique et moral des licences libres, ces projets ont déclenché de nombreux et houleux débats parmi les informaticiens et militants du Libre¹⁸.

17. S. Holmes et C. R. Sunstein, *The Cost of Rights. Why Liberty Depends on Taxes*, New York et Londres, Norton & Company, 1999, p. 44.

18. On pourra consulter la synthèse de ces débats fournie par H. Guillaud, «Regouverner (1/2): la nouvelle ère des licences libres», *Internet Actu*, 17 février 2021, URL: <https://www.internetactu.net/2021/02/17/regouverner-1-2-la-nouvelle-ere-des-licences-libres/>.

Un second exemple intéressant concerne l'introduction de la 5G en France. Plusieurs membres de La Quadrature du Net, Félix Tréguer notamment, s'y sont opposés, en soutenant que «le futur que les promoteurs zélés de la 5G nous préparent, c'est l'accélération de presque tout ce qui déraile déjà dans la société numérique¹⁹». Cette position a suscité des débats en interne et des réactions hostiles de la part d'organisations «parentes», comme le Parti Pirate par exemple. Elle venait, en effet, directement heurter le technophilisme qui est historiquement au cœur du militantisme en faveur des libertés numériques.

L'avenir des libertés en ligne et des mouvements qui les défendent n'est donc pas écrit. L'une des questions posées aujourd'hui est celle des alliances à mettre en œuvre pour faire progresser cette cause. En la matière, il y aurait lieu de réfléchir à des convergences plus poussées avec des mouvements techno-critiques, ou encore avec des acteurs (syndicaux, associatifs, entrepreneuriaux) contestant le pouvoir des GAFAM sur le terrain économique et social. Dans le monde numérique qui est le nôtre, la défense des grands principes du libéralisme politique a sans doute besoin d'aller au-delà d'elle-même. Elle est condamnée à répéter les échecs du passé si elle n'aperçoit pas qu'elle doit s'allier à d'autres luttes et que son association historique avec certains grands acteurs du capitalisme numérique ne peut qu'éroder cela même qu'elle prétend défendre.

Sébastien BROCA

19. La Quadrature du Net, «S'opposer à la 5G pour dire notre refus de l'informatique dominante», 10 octobre 2020, URL: <https://www.laquadrature.net/2020/10/10/sopposer-a-la-5g-pour-dire-notre-refus-de-linformatique-dominante/>.

Anti-démocraties

Les pages qui suivent sont extraites de l'ouvrage d'Hamit Bozarslan, L'Anti-démocratie au XXI^e siècle. Iran, Russie, Turquie (CNRS Éditions, 2021, 280 p.). Nous remercions l'auteur ainsi que l'éditeur (et tout particulièrement Thomas Hirsch) d'avoir donné ces «bonnes feuilles» à Critique, au moment où sort en librairie cet ouvrage important qui, à travers les cas qu'il examine, esquisse une phénoménologie politique de la régression démocratique.

Hamit Bozarslan est un spécialiste internationalement reconnu de la question kurde, de l'histoire de la Turquie contemporaine et, plus largement, de la sociologie politique et historique du Moyen-Orient. Ses recherches les plus récentes proposent, à partir de ces terrains d'enquête, une analyse politique comparée des conjonctures révolutionnaires et des faits de violence politique.

Dans L'Anti-démocratie au XXI^e siècle. Iran, Russie, Turquie, il dégage les traits typiques de ces nouveaux régimes qui sont à la fois, et sans contradictions, autoritaires et électoraux: l'Iran de Khamenei, la Russie de Poutine et la Turquie d'Erdoğan.

Le premier extrait présente le cadre général d'analyse et les hypothèses de l'auteur au sujet des différences entre les autoritarismes d'aujourd'hui et ceux du siècle dernier.

Le second porte sur les expressions culturelles et idéologiques des nouveaux autoritarismes et sur la place qu'y occupe une langue où la «vulgarité» fait office de «syntaxe».

(Titre et intertitre de la rédaction de Critique.)

Parmi les anti-démocraties contemporaines nous nous focalisons sur trois pays, l'Iran, la Russie et la Turquie. Nous reviendrons ultérieurement sur les raisons de ce choix, qui s'opère par rapport à la «dictature numérique» chinoise¹,

1. Le régime chinois est considéré, à juste titre, comme le modèle le plus abouti de l'anti-démocratie tant il est moderne, voire postmoderne par sa puissance économique, sa technologie et sa science, l'aménagement de son espace urbain et ses moyens de communication et pourtant également archaïque par l'interprétation nationaliste et autoritaire qu'il fait du confucianisme qu'il ne cesse de brutaliser, par ses structures de pouvoir qui, malgré ses «habits neufs», reproduisent la théâtralité gro-